

Conseil local FCPE du collège André Malraux
Rapport d'activité 2021-2022
Septembre 2022

1. Introduction

1.1 Objectifs de l'association

Les objectifs du CLAM¹ sont de :

- représenter les parents d'élève du collège André Malraux dans les différentes instances de fonctionnement de l'établissement ;
- défendre la gratuité de l'éducation, l'équité, l'égalité, la mixité, la laïcité, l'inclusion, la co-éducation ;
- accompagner les parents en difficulté dans leur rapport avec le collège ;
- proposer des événements à destination des parents en rapport avec la scolarité de leurs enfants ou la parentalité.

Notre association est affiliée à la FCPE et défend donc ses valeurs. Les conseils locaux FCPE de la Haute-Garonne sont fédérés au sein du Conseil Départemental des Parents d'Élèves de Haute-Garonne (CDPE) que l'on appelle aussi la FCPE31. La FCPE31 est un lieu d'échange où nous pouvons porter notre voix dans les instances de l'Éducation Nationale supérieures à notre collège. Elle forme les parents aux différents rôles qu'ils peuvent être amenés à jouer au sein du collège. Il nous soutient et nous conseille dans nos actions. Nous y apportons aussi notre point de vue et notre aide dès que l'on peut.

1.2. Composition du bureau

Cette année le bureau était composé de Stéphanie Santoul (présidente), Valérie Le Cuff (trésorière), Estelle Saez (secrétaire), Maïté Aujoulat, Solange Lemai et Cécile Pédoussat.

1.2. Adhésions

Le CLAM a compté 123 adhérents, un peu moins que l'an dernier (137 adhérents en 2020-21). Ce nombre reste élevé par rapport à l'année 2019-20 (57 adhérents en 2019-20) et s'explique par l'organisation de la Bourse aux Fournitures, réservée aux adhérents FCPE.

1.3 Les temps forts 2020-2021

- La crise sanitaire de la COVID-19
- La réflexion sur le retour à la trimestrialisation au collège
- La décision d'engager des travaux d'agrandissement et réaménagement de la cour
- La Bourse Aux Fournitures solidaire

2. Notre rôle de représentation des parents

2.1 La rentrée scolaire 2021-2022 et les élections

La rentrée scolaire est un moment privilégié pour rencontrer les parents : nous avons animé un atelier pour présenter le rôle des parents d'élèves lors de l'accueil de rentrée des parents d'élèves de 6^{ème}. La bourse aux fournitures nous a aussi permis aussi de rencontrer des parents, lors de la distribution des fournitures au collège les 29 et 30 août.

¹ Conseil Local André Malraux

Nous avons présenté une liste de 14 parents pour les élections au CA² du collège. Nous avons participé à la mise sous pli, au scrutin et au dépouillement. Nous avons obtenu 4 sièges sur 7, ce qui nous a permis d'être bien représentés au CA et dans les diverses commissions ad-hoc.

Résultats des élections 2020-2021 :

Nombre d'inscrits	1138	
Nombre de votants	287	25 % participation
Bulletins blancs ou nuls	21	
Bulletins exprimés	266	
Indépendants	100	37,59%
FCPE	166	62,41%

Rappel : le scrutin est plurinominal au plus fort reste :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Scrutin_proportionnel_plurinominal

Notre score a diminué par rapport à l'année précédente, nous avons perdu le siège supplémentaire obtenu en 2021. Le taux de participation était le même que l'année précédente, toujours très faible notamment par rapport à 2019 (35%).

Nous avons obtenu 4 (sur 7) sièges au CA, 1 (sur 2) à la commission éducative, et 2 (sur 3) au conseil de discipline. Nous avons 3 représentants au CESC, 1 à la commission Hygiène et sécurité, 2 à la commission voyages, 1 au CVC et 1 à la commission restauration.

2.2 Notre mandat

Nous avons participé à tous les CA et toutes les commissions pour lesquelles nous avons été convoqués. Nous avons aussi été présents à toutes les réunions informelles proposées par la direction du collège. Nous nous sommes rendus disponibles auprès des parents convoqués en commission éducative et conseil de discipline, et leur avons apporté notre soutien lorsqu'ils le souhaitaient.

Nous avons proposé des parents délégués dans toutes les classes, à l'exception de 3 classes. Nous nous organisons pour que toutes les classes aient un parent délégué, notamment en SEGPA, où il est difficile de mobiliser des parents. De manière générale, le recrutement de parents délégués est de plus en plus compliqué pour tout le monde. Les parents indépendants n'avaient pas de représentants dans 14 classes. Les conseils de classe du premier semestre se sont déroulés en visioconférence, à l'exception des classes bilingues et de SEGPA. Cela a compliqué la tâche des parents délégués : difficultés pour suivre le graphique de chaque élève, temps de réunion limité, connexions ou déconnexions intempestives, mauvaises connexions et prises de paroles plus difficiles.

Nous avons également accompagné quelques parents de façon individuelle qui avaient des difficultés dans leur relation avec le collège.

2.3 Vigilance sur le non remplacement d'enseignants

Comme chaque année malheureusement le collège a été concerné par des absences d'enseignants. Nous nous sommes en particulier mobilisés pour que soient nommés, deux semaines après la rentrée, un professeur d'anglais et un professeur de SVT. Cette année a été marquée plus particulièrement par les absences nombreuses et répétées d'une professeure d'Histoire Géographie, enseignante dans 4 classes du collège. Ces absences ont fait l'objet de courriers vers le DASEN.

² Conseil d'Administration (du collège André Malraux)

2.4 Demande d'un CPE supplémentaire

Cela faisait plus de cinq ans que nous demandions l'ouverture d'un poste supplémentaire de CPE. En 2021, le collège avait été identifié sur la liste des collèges prioritaires mais la demande n'avait pas abouti. La demande a été satisfaite en 2022, pour la rentrée 2022-23, grâce à l'implication de l'actuelle direction du collège.

2.5 La crise de la COVID-19

L'année scolaire a continué à être marquée par des vagues d'épidémie de COVID. Le port du masque a été maintenu en début d'année.

Pour éviter le brassage, les rencontres parents/professeurs de novembre, qui permettent aux parents de rencontrer les professeurs de l'équipe éducative de leur enfant, n'ont pas été organisées comme habituellement. Seules les familles d'élèves de 6^{ème} ont eu la possibilité de rencontrer de visu 2 professeurs de la classe de leur enfant. Pour les autres niveaux, la direction a laissé aux professeurs principaux le soin de prendre contact avec les familles comme ils le souhaitaient. Nous avons constaté que, pour de nombreuses familles, ces échanges n'avaient pas eu lieu et l'avons fait remonter en CA, en insistant sur l'importance de maintenir des moments officiels de possibilité de rencontre entre les parents et les professeurs.

3. Actions et événements

3.1 Inclusion des parents sourds

Cette année, nous avons prévu de poursuivre les actions menées pour améliorer l'inclusion des parents sourds. Chacun de nos parents délégués sourds a été accompagné par un parent entendant pour assurer la prise de notes pendant les conseils de classes et faciliter la rédaction du compte-rendu. Une maman sourde, membre de l'association, a été élue aux élections des représentants des parents au CA.

Nous avons dû nous adapter à nos finances. Notre AG ainsi que la réunion mensuelle de juin 2022 ont pu être interprétées en LSF, grâce au fond de dynamisation des conseils locaux de la FCPE31 obtenu l'an dernier.

Nous avons aussi financé l'interprétariat d'une rencontre entre deux familles.

Les parents sourds ont pu participer à plusieurs réunions de formation (délégué de classe, conseil d'administration) organisées par la FCPE31, rendues accessibles à tous depuis l'an dernier.

Nous avons poursuivi le partenariat avec l'Apes (Association des parents sourds), qui permet de créer du lien avec les parents des élèves de classes bilingues français écrit/LSF et d'améliorer leur compréhension du système scolaire.

3.2 Bourses aux fournitures solidaire FCPE (BAF)

Nous avons décidé de renouveler l'organisation de la Bourse Aux Fournitures de la FCPE31. Grâce à une équipe dynamique et motivée, cette opération a été réussie : 127 commandes dont 7 kits de fournitures distribués à des familles en grande difficulté grâce aux dons des familles, la contribution de la FCPE et la contribution du Fonds Social du collège.

2.4 Réflexion sur la semestrialisation au collège

Contrairement à la plupart des établissements, le collège fonctionne selon un calendrier semestriel avec 2 conseils de classe par an (au lieu de 3). La « semestrialisation » dans le collège a été mise en place à la rentrée 2016-27. Il s'agissait d'une expérimentation pédagogique, votée en CA, qui devait être évaluée dans les 5 ans.

A plusieurs reprises, nous avons soulevé le besoin et la légitimité qu'un bilan et une évaluation de cette expérimentation soient effectués. Suite à nos sollicitations, cette question a fait l'objet d'un conseil pédagogique élargi aux membres du CA en avril 2022.

La majorité des professeurs présents lors de ces échanges était favorable à la poursuite de la semestrialisation. Ils ont défendu l'idée que la semestrialisation diminue la pression que les notes et « la course à la note » exercent sur les élèves en fin de période. Ils ont également souligné les efforts faits par les équipes éducatives sur la communication et le soutien des élèves en difficulté tout au long de l'année.

Nous avons exprimé le fait que le conseil de classe et ses retours sont un moyen d'alerter les parents lorsque le comportement ou les notes des élèves se dégradent. Tous les élèves et parents ont besoin de ces retours, pas seulement les élèves en difficulté, et ces retours ne doivent pas être trop tardifs dans l'année (avant le premier conseil de classe de fin janvier).

Nous avons précisé aussi que l'existence de 2 conseils de classe (dont un à la fin de l'année) ne facilitait pas l'implication des parents délégués. Il a été indiqué que certains parents sont attachés aux notes consignées sur le bulletin mais il a surtout été exprimé un attachement aux appréciations des professeurs.

Madame Bouvier a proposé le maintien de la semestrialisation. Dans cette configuration, nous avons insisté pour que des points de mi-semestre soient obligatoires et formalisés par l'envoi d'un bulletin intermédiaire contenant le retour de l'ensemble des professeurs aux vacances de la Toussaint et de Pâques.

2.5 Agrandissement et aménagement de la cour

En juin 2021, lors de nos discussions avec les candidats aux élections départementales, nous avons particulièrement insisté sur l'importance d'agrandir et d'aménager la cour et sur le manque de toilettes dans le collège. Lors des élections, les candidats C. Lubac et L. Masella, élus conseillers départementaux, se sont engagés pour l'agrandissement et l'aménagement de la cour du collège. Cette année, nous les avons régulièrement interpellés, lors des CA notamment, pour qu'ils nous expliquent l'avancement des études et travaux. La cour a été agrandie pendant l'été. La construction de nouvelles toilettes a été validée. La direction du collège a décidé d'impliquer les élèves (CVC) par rapport à l'aménagement de la cour. Récemment, nous avons interpellé le Conseil Départemental sur l'inadaptation des locaux du collège aux épisodes de chaleur de plus en plus fréquents (comme en juin dernier).

3.3 Initiatives diverses

Suite à l'auto-évaluation du collège à laquelle nous avons participé activement en 2020-21, nous avons assisté à la présentation du bilan par les responsables de l'Académie. Nous avons proposé de nous impliquer pour concrétiser les actions proposées par le groupe de travail sur le climat scolaire. Le collège a notamment décidé de revoir le règlement intérieur. La rédaction du nouveau règlement fera l'objet d'une réflexion en conseil pédagogique et impliquera les élèves, à travers le CVC. En revanche, les parents ne seront pas associés à cette révision.

Nous sommes aussi intervenus auprès de la direction et de la vie scolaire pour faire remonter les incompréhensions des parents concernant le durcissement des sanctions constaté à la rentrée 2021 et leurs inquiétudes au sujet de l'absence d'AED signants.

4. La vie de l'association

4.1 Nos réunions

Nous avons tenu 10 réunions mensuelles dont les 5 en présentiel, avec une moyenne de 9 adhérents par séance. Un compte-rendu a été rédigé et diffusé à l'ensemble des adhérents à l'issue de la plupart de ces réunions. Ces comptes rendus sont en libre consultation sur le site du CLAM.

4.1 Nos moyens de communication

Nous communiquons essentiellement par e-mail. Nous utilisons les moyens de communication suivants :

- Un site web <http://fcpecollegemalraux.fr>
- Une boîte aux lettres électronique pour nous contacter : contact@fcpecollegemalraux.fr
- Des listes de diffusion d'information et/ou de discussion :
 - Clam<année>@fcpecollegemalraux.fr : pour tous les adhérents (liste modérée) ;
 - actifs@fcpecollegemalraux.fr : forum de discussion pour les adhérents qui le souhaitent (non modérée) ;
 - bureau@fcpecollegemalraux.fr : pour les membres du bureau (non modérée) ;
 - élus_ca@fcpecollegemalraux.fr : pour les membres du CLAM élus au CA et siégeant aux commissions (non modérée) ;
 - delegues<année>@fcpecollegemalraux.fr: pour les délégués de classe (non modérée) ;
 - parents-<classe>@fcpecollegemalraux.fr : liste permettant au délégué d'écrire aux parents de la classe dont il est le représentant (modérée).

4.1 Participation à des formations

Certains membres de l'association ont participé à des 'formations' organisées par la FCPE31 pour mieux appréhender leurs nouveaux rôles : (i) la trésorerie de mon conseil local, (ii) Qu'est-ce qu'être parent élu au conseil d'administration ? (iii) procédures disciplinaires, (iv) délégués de parents, et (v) orientation.

4.2 Participation à des événements

Conscients du manque d'information et d'accompagnement des familles d'élèves de la filière bilingue LSF, nous avons participé, en association avec l'Apes et la FCPE31, à l'organisation de la course de l'orientation spéciale bilingue.

Nous avons participé à une Soirée ciné-débat sur le harcèlement, organisée par l'association Regards en partenariat avec le cinéma l'Autan.

4.3 Notre contribution à la FCPE31

Notre contribution a consisté à faire la promotion auprès de nos adhérents de plusieurs actions développées par la FCPE : Cursus d'avenir, la Course d'orientation, la fête des parents, etc. Nous avons également participé à l'AG des présidents des conseils locaux de la FCPE, durant laquelle nous avons voté en faveur d'une légère hausse de l'adhésion (0,35€) pour augmenter le budget de la FCPE31 alloué à l'inclusion.